

Se déplacer à Mayotte: l'heure des choix politiques



Alors que l'INSEE a dévoilé son étude sur nos déplacements entre domicile et lieu de travail, ces données posent les éléments d'un débat sur l'aménagement et les modes de déplacement du département. Explications.

Page 2

Société

Déplacements domicile-travail : des chiffres pour comprendre les bouchons



Page 3

Santé

L'ordre des médecins va plancher sur l'avenir du système de santé



Page 4



Votre portail captif par

 **Alter 6.com**
Alternative System

Alter 6.com
Alternative System



Votre partenaire
informatique
à Mayotte

Société

Mayotte dispose enfin d'un observatoire de l'immigration



Alors que l'INSEE a dévoilé son étude sur nos déplacements entre domicile et lieu de travail, ces données posent les éléments d'un débat sur l'aménagement et les modes de déplacement du département. Explications.

«Chacun a le sentiment que le réseau est saturé alors que les gens utilisent peu leur voiture». Le constat de Jamel Mekkaoui, responsable de l'INSEE Mayotte, est aussi un avertissement. L'étude qu'il a dévoilée hier sur les déplacements domicile-travail fait apparaître que 9.400 personnes viennent quotidiennement à Mamoudzou depuis le sud, le nord et Petite Terre.

Alors que les bouchons s'étirent toujours plus loin et toujours plus tôt aux entrées de la ville chef-lieu, nous ne sommes pas au bout de nos peines : la situation est grave, elle pourrait devenir désespérée.

Le taux d'équipement des Mahorais en automobile est en effet encore faible. Il est de 27% (contre 81%

en métropole et 70% à La Réunion) et les foyers équipés n'ont (encore) généralement qu'une seule voiture. Mais ce taux augmente rapidement sous l'effet de deux phénomènes. Le niveau de vie est durablement orienté à la hausse et la voiture, objet de réussite sociale, est un des premiers achats importants effectués. La démographie joue également à plein, avec la moitié de la population mahoraise qui a moins de 25 ans.

7 voitures de plus par jour

Résultat, en 2014, 2.619 véhicules neufs ont été commercialisés à Mayotte, selon les chiffres de l'IEDOM, en augmentation de 10,7% par rapport à 2013. Cela représente plus de 7 voitures supplémentaires chaque jour. La progression est également importante pour les deux-roues (+6% en 2014) avec 1.813 scooters et motos immatriculés l'an dernier. Mais attention, dans le même temps, le nombre de demande de permis de conduire explose, avec 3.828

nouvelles demandes en 2014 soit +51,0%.

Quant aux permis effectivement délivrés, ils augmentent de 27% à 1.961... avec 7 nouvelles auto-écoles ouvertes en 2014.

Cette situation laisse donc présager une saturation rapide du réseau routier si rien n'est fait. Au regard des données de l'INSEE, trois possibilités s'offrent aux décideurs. La première consisterait à développer les infrastructures routières. On pense évidemment à un contournement de Mamoudzou par les hauts qui permettrait, entre Tsoudzou ou Tsararano et Majicavo, de créer une voie de circulation rapide qui alègerait la pression automobile dans les villages tout en fluidifiant le trafic.

Un pont et des transports en commun

La fameuse question du pont entre Petite Terre et Grande Terre mérite à ce titre également d'être posée. Selon les données de l'INSEE, 2.100 Petits-terriens prennent la barge pour aller travailler (parmi eux, 1.800 travaillent à Mamoudzou). Et ils sont 400 Grands-terriens à faire le trajet en sens inverse. Au total, 2.500 personnes bargent donc quotidiennement pour aller travailler, un flux dont on ne sait pas s'il est appelé à se maintenir, augmenter ou diminuer.

La deuxième option consiste à mettre en place, enfin, de véritables transports collectifs, urbains et interurbains, avec des fréquences et des temps de parcours garantis. Actuellement, avec la barge, seuls les taxis jouent le rôle de transport en commun, permettant à 31% des actifs de Mayotte de se rendre à leur travail. Les projets de lignes de bus traînent depuis longtemps mais le dernier, porté par la mairie de Mamoudzou et qui a reçu 9 millions d'euros de fi-

nancement pour les études de la part du ministère de l'écologie, devrait finir par sortir de terre.

Déplacer les résidences ou le travail

Enfin, ultime option : mettre en adéquation les lieux de résidence et les lieux de travail. Soit les Mahorais viennent plus massivement habiter à Mamoudzou, ce qui implique à la fois la mise en chantier de logements mais aussi le fait d'accepter de vivre ailleurs que dans son village, soit les activités déménagent. L'INSEE n'a pas fait le distinguo entre emploi public et emploi privé, mais, par exemple, la question de la concentration de l'ensemble des services administratifs du conseil départemental mériterait d'être posée. Pourquoi certains services qui n'accueillent pas du public ne travailleraient pas à Bandrélé, Sada ou ailleurs ?

Le développement de l'interco' Mamoudzou-Dembéni sera de ce point de vue très intéressant à suivre, pour voir si nos élus font le choix d'étaler l'activité sur un espace géographique plus vaste.

«Mayotte est face à des choix politiques forts qui vont conditionner son développement», explique Jamel Mekkaoui, et les solutions sont probablement à trouver dans un panachage des options. Sur ce sujet, comme sur d'autres, notre retard pourrait devenir un atout pour avancer sur les solutions de 2015 sans passer par les choix faits en métropole dans les années 1970 ou 80.

Car aujourd'hui, une autre question ne peut être ignorée : celle du respect de l'environnement et de la limitation de notre empreinte carbone que nous ne pourrons pas éternellement laisser s'envoler.

RR

Société

Déplacements domicile-travail : des chiffres pour comprendre les bouchons



Un parc automobile qui ne cesse de croître

L'INSEE publie une étude sur les déplacements des actifs mahorais entre leur domicile et leur lieu de travail. Des données importantes pour comprendre l'organisation de notre vie quotidienne et expliquer l'ampleur des bouchons.

Les embouteillages sont un élément marquant du quotidien à Mayotte. Si nous sommes tous en mesure de chiffrer les kilomètres passés à touche-touche à Mamoudzou, nous disposons à présent de données pour comprendre le phénomène.

L'INSEE publie les chiffres, issus du recensement de 2012, pour mesurer assez finement, les flux entre notre lieu de résidence et l'endroit où nous travaillons. Première information, Mamoudzou concentre plus de la moitié des emplois à Mayotte (environ 18.000 soit 54%) et plus de la moitié sont occupés par des personnes qui ne résident pas dans la

commune chef-lieu. Ce sont donc 9.400 personnes qui doivent effectuer quotidiennement un trajet vers Mamoudzou.

La ville-préfecture aspire littéralement les actifs de tout le département. A Koungou, 48% des actifs travaillent à Mamoudzou mais ils sont nombreux à venir de beaucoup plus loin. «L'attractivité de Mamoudzou ne s'explique pas en fonction des distances», relève Jamel Mekkaoui, le responsable de l'INSEE à Mayotte. En effet, les communes du sud (Sada, Chiconi, Chirongui) voient environ 45% des leurs actifs faire le trajet pour Mamoudzou chaque jour.

4 Mahorais sur 10 ne travaillent pas dans leur commune

«Le flux par l'entrée sud de Mamoudzou (y compris depuis Tsingoni et Mtsangamouji) concerne 5.100 personnes chaque jour», indique Jamel Mekkaoui.

En provenance du nord (Acoua, Bandraboua, Koungou), ils sont 2.500 à faire le trajet quotidien. Enfin depuis Petite Terre, 1.800 personnes viennent travailler dans le chef-lieu.

«Ce phénomène de concentration de l'emploi et de la dispersion des actifs est assez classique dans l'Outre-mer mais il est particulièrement marqué à Mayotte», précise Jamel Mekkaoui. Au final, 13.300 personnes travaillent en dehors de leur commune de résidence, soit 4 Mahorais sur 10.

L'INSEE s'est également intéressé aux moyens de transport que nous utilisons. La voiture est le mode de transport principal : 14.000 personnes prennent leur véhicule pour aller bosser. C'est particulièrement vrai dans certaines communes de l'Ouest (Sada, Ouangani et Mtsangamouji) et du Sud (Kani-Kéli, Bouéni et Chirongui). Ces communes figurent parmi celles où les ménages sont les mieux équipés en véhicules automobiles. Ce sont aussi ces communes qui comptent le plus de personnes ayant un emploi.

A Mayotte, on marche

Les transports en commun sont utilisés par 10.000 personnes (31% des actifs en emploi). Si des transports publics urbains et interurbains n'existent pas encore, ce sont les taxis qui font office de transport collectif. À Acoua, les taxis sont privilégiés par un travailleur sur trois. L'autre grand acteur de ces transports en commun est le STM. Sur Petite-Terre, 6 travailleurs sur 10 déclarent la barge comme moyen de transport principal.

Enfin, phénomènes marquants

des déplacements à Mayotte : les deux-roues et la marche à pied. «Plus souvent que dans le reste de la France, les Mahorais se rendent à leur travail à pied (17 % contre 7,5 %) et en deux roues (9 % contre 4 %). Ces moyens de transport sont utilisés principalement par les personnes qui travaillent dans leur commune de résidence.

Sur son site, l'INSEE diffuse des tableaux complets, par commune, pour connaître le nombre de personnes qui se déplacent pour aller travailler ailleurs que chez eux. On apprend ainsi que plus de 60% des actifs d'Acoua, de Chiconi et de Chirongui travaillent dans une autre commune, c'est le record. A l'inverse, la commune de Tsingoni est celle qui parvient à garder le plus grand nombre de ses forces vives en dehors de Mamoudzou : seuls 35% des Tsingoniens quittent leur commune pour se rendre au travail.

Toutes ces données sont extrêmement précieuses. Nous reviendrons en détail sur les opportunités qu'elles offrent aux pouvoirs publics pour trancher des questions d'aménagement, d'équipements et d'offres de transports.

RR

LE JDM



Contenus originaux



PDF Hebdomadaire



Accès aux archives



Module de recherche

Le Journal de Mayotte

www.lejournaldemayotte.com

Édité par la SARL BARA au capital de 400 euros

CPPAP : 0516Y92314
I.S.S.N. : 2416-9714

Directeur de publication: Rémi Rozié

Contact commercial :
07.85.05.96.59.



Santé

L'ordre des médecins va plancher sur l'avenir du système de santé



Mayotte est intégrée à «la grande consultation» voulue par l'ordre des médecins. Le conseil réfléchit à la façon dont doit évoluer notre système de santé et prépare un rapport public sur la question.

Conseil de l'ordre des médecins la grande consultationLes médecins de Mayotte au chevet de notre système de santé. Ils sont invités par leur organisation professionnelle à participer à une vaste réflexion nationale. Le conseil de l'ordre des médecins organise de septembre à décembre des rencontres de proximité dans douze grandes régions ou interrégions et débute par l'océan Indien. Ce travail doit servir de socle à des propositions sur l'avenir de l'organisation de la santé en France et donc également dans notre département.

Le lundi 7 septembre prochain,

à 17h30, l'hémicycle du conseil départemental accueillera le débat mahorais organisé avec le docteur Walter Vorhauer, secrétaire général du conseil national de l'ordre des médecins et le docteur Jatob, président du conseil interrégional pour La Réunion et Mayotte. Les professionnels pourront donc faire part de leur vision du système actuel d'organisation des soins et de leurs attentes pour demain. Trois thèmes seront plus particulièrement abordés lors de cette réunion : l'organisation territoriale des soins, la place du médecin dans le parcours de soins et la formation des médecins.

Libéraux et hospitaliers, les médecins appelés à débattre

«Parce que le médecin est le pivot du système de santé français, nous

avons pour ambition de leur donner la parole. Tous les médecins sont concernés car nous ne devons pas voir l'avenir uniquement sur le mode de l'exercice libéral mais aussi dans le cadre de l'hôpital et du service public, de l'établissement privé et des exercices salariés», indique Patrick Bouet, le président de l'ordre des médecins.

Un débat pour tous

Au-delà des médecins, le conseil de l'ordre souhaite également écouter l'ensemble des acteurs du monde de la santé, pour donner à ce débat une dimension plus vaste. En plus de ces rencontres locales, un questionnaire sera mis en ligne sur un site dédié à la mi-octobre. Et à Paris, au siège du conseil national, plus de 70 structures et acteurs du monde de la santé (syndicats, agences, institutions, politiques, etc.) seront invités par petits groupes à faire valoir leurs visions. Enfin, le grand public est également concerné. Un sondage sur le rôle, la place du médecin dans la société et les attentes de tout un chacun face au système de santé sera également réalisé.

Après l'océan Indien, les prochaines réunions de proximité sont prévues à Nîmes, Toulouse et Marseille dans le courant du mois de septembre.

Cette grande consultation se soldera par rapport public destiné aux institutionnels, acteurs de la santé et bien sûr à tous les médecins.

RR